

PLU de Roquebrune-Cap-Martin : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 5 mars 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 31 janvier 2022. Il délimite 90 zones, dont 49 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 5 mars 2026.

- Le PLU de Roquebrune-Cap-Martin s'applique dans sa version du 31 janvier 2022 ; nous publions 11 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 90 zones : 49 urbaines (U), 0 à urbaniser (AU), 1 agricoles (A) et 40 naturelles (N).
- Sur les 99 communes des Alpes-Maritimes dont nous publions le document, Roquebrune-Cap-Martin occupe le rang 19 par le nombre de zones délimitées : 39 zones de plus que la médiane du département (51 zones).
- 219 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Roquebrune-Cap-Martin depuis 2013, pour 1 655 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	90 zones
Zones urbaines (U)	49 zones
Zones à urbaniser (AU)	0 zone
Zones agricoles (A)	1 zone
Zones naturelles (N)	40 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN
Version du	31 janvier 2022
Partition GPU	DU_06104
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_06104/8ac03062f1071af9815dd13cc8386a8b/06104_reglement_20220131.pdf
Règles extraites	11 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Roquebrune-Cap-Martin

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	23 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er avril 2023
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/roquebrune-cap-martin-06104>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Roquebrune-Cap-Martin : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Mouvement de terrain

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UAa, UAb, UAc, UBa, UBb, UC, UC*, UD, UDa, UDa*, UDb, UDC, UEa, UEa*, UEb, UEb*, UEc, UEd, UM, US, UTa, UTb, UTc, UV

Situation administrative

Code INSEE

06104

Code postal

06190

Intercommunalité

CA de la Riviera Française

Département

Alpes-Maritimes

Région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

90 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

90 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

90 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Gorbio (2,7 km)

36 zones

Beausoleil (3,4 km)

48 zones

Menton (4,8 km)

183 zones

La Turbie (5,2 km)

35 zones

Castellar (7,3 km)

28 zones

Castillon (8,2 km)

15 zones

Peillon (7,4 km)

40 zones

Blausasc (8,7 km)

51 zones

Cantaron (11,5 km)

38 zones

Contes (11,9 km)

143 zones

Berre-les-Alpes (12,9 km)

22 zones

Cap-d'Ail (6,2 km)

44 zones

Èze (8,9 km)

68 zones

La Trinité (9,7 km)

111 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/roquebrune-cap-martin-06104>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.